

PLAN LOCAL D'URBANISME DE BOIS-LE-ROI – MODIFICATION N°3



2. Orientation d'aménagement et de programmation

Août 2020

OAP n°1

Situation :

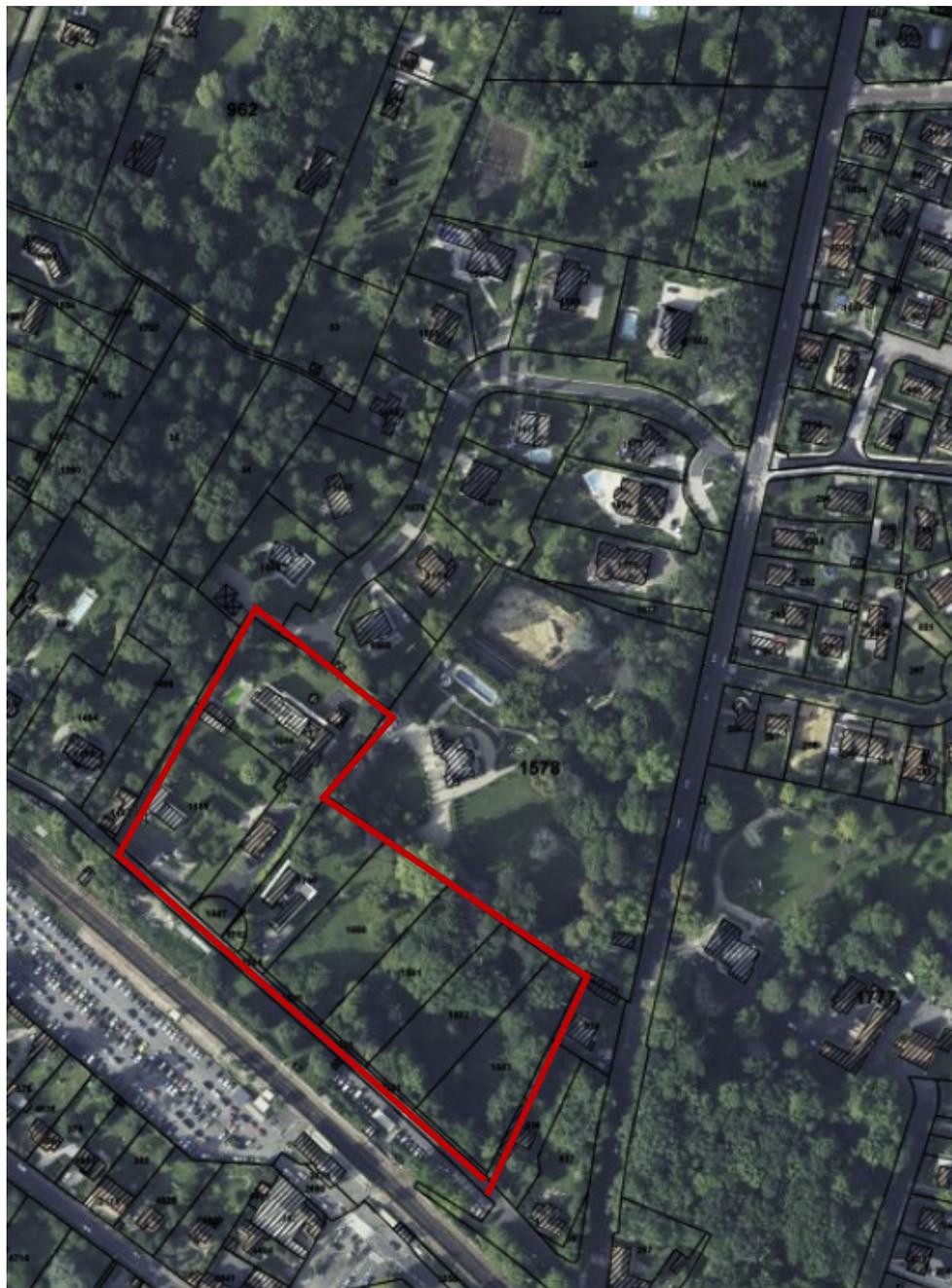
Le secteur objet de la présente OAP se situe au nord de la voie ferrée, en face du quartier de la gare. Il est desservi au Sud par la rue des Seçois.

Classé en zone UB du PLU , il couvre un espace arboré dans la continuité du parc de la grande propriété qui le jouxte, au Nord. Il est bordé à l'Ouest par des constructions récentes aménagées dans le cadre de l'urbanisation programmée par la précédente modification du présent PLU.

La partie Est du secteur reste encore à construire. Une partie des terrains appartient à la commune.

Enjeux :

- Participer au renforcement de la polarité autour de la gare,
- Accueillir des activités, des logements, des équipements à côté des transports en commun et des commerces et services,
- Insérer les nouvelles constructions dans le cadre arboré existant,
- Prendre en compte la proximité de la zone N (naturelle) au nord,
- Limiter l'imperméabilisation des sols.



OAP n°1

Orientations

-  Périmètre de l'OAP
-  Un accès maximum par lot depuis la rue des Sesçois.
-  Clôture grillagée permettant le passage de la petite faune
-  Clôture de type mur bahut
-  Bande de recul de 6 mètres végétalisée
-  Espace de pleine terre planté d'arbres et d'arbustes

Les aires de stationnement devront être 100% perméables et en recul de 6 mètres par rapport à l'alignement.

Les toitures-terrasses devront être végétalisées. Elles devront comporter a minima 70cm de terre végétale, afin de permettre une végétalisation intensive à même d'accueillir des essences arbustives.





AGENCE RIVIERE - LETELLIER
52, rue Saint-Georges
75009 Paris
Tél. : 01.42.45.38.62
